



Règlement Intérieur Saison 2016/2017

ARTICLE 1 : COTISATIONS ET INSCRIPTIONS

Toute personne qui s'inscrit à Amandanse.com doit :

- Prendre connaissance du présent règlement
- Remplir une fiche d'inscription (recto et verso)
- Verser la totalité de la cotisation annuelle à l'inscription (possibilité de fractionner en 3 chèques, oct/nov/dec)

ARTICLE 2 : REMBOURSEMENT

Les cours sont non-remboursables et non cumulables. **Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.**

ARTICLE 3 : SECURITE

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité pendant le cours, en suivant bien les instructions du professeur, la bonne utilisation des matériaux mise en disposition pendant les cours etc...

ARTICLE 4 : LES COURS

- Les horaires des cours fixes pour chaque groupe doivent être impérativement respectés, aussi bien pour l'heure d'arrivée que pour l'heure de départ, ceci pour ne pas gêner les cours des groupes qui précèdent ou qui suivent.

ARTICLE 4 : LES COURS (cont..)

- Le professeur est seul autorisé à prendre toutes décisions qu'il jugera nécessaire et importantes pour le bon déroulement de ses cours. Une attitude correcte et polie est exigée envers les participants et le professeur.
- Les portables doivent être en mode silencieux et utilisés seulement en cas d'urgence pendant le cours, par respect pour le prof et pour les participants.
- **Les enfants ne sont pas acceptés pendant les cours d'adultes, même exceptionnellement !!**

ARTICLE 5 : VACANCES, ANNULATION, RATTRAPAGE

Il n'y aura pas de cours durant les périodes de vacances scolaires ni les jours fériés.

En cas de neige ou d'autres imprévus les cours pourront être annulés (même à la dernière minute), en cas de doute vérifiez le site où les infos seront diffusées, avant de partir de chez vous pour venir au cours.

Ces cours seront rattrapés selon la disponibilité des créneaux horaires. Les jours fériés ne sont pas récupérables.

ARTICLE 6 : SALLE DE DANSE

Les locaux doivent rester propres, utilisez les poubelles dans la salle et dans les toilettes.

Chaussures propres exigées.

Respectez les lieux : matériel mise à votre disposition, agencements etc..

Récupérez tous vos affaires personnelles (même les bouteilles d'eau vides) avant de quitter la salle.

ARTICLE 7 : TENUE VESTIMENTAIRE

Zumba : Baskets propres pour un usage exclusif dans la salle et vêtements de sports confortable.

Bellybolly : Tenue confortable, exemple : leggings, débardeur et foulard pour accentuer les mouvements des hanches.

Bellybolly accessoires : Prévoir cannes, voiles, jupons, ceinture à pièces

Voir avec le prof de votre cours s'il y a d'autres précisions sur les tenues et des accessoires nécessaires.

ARTICLE 8 : LES COSTUMES POUR LES SPECTACLES DE FIN L'ANNEE

Une partie sera fournie par l'association amandanse

Une partie sera composée par vos vêtements personnels

A prévoir une participation d'environ 25 à 30 euros pour les groupes de Bellybolly

AMANDANSE DEPUIS 2006